



J

uristat

Centre canadien de la statistique juridique



Statistique Canada – n° 85-002-XIF au catalogue, vol. 27, n° 3

Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005

par Joycelyn Francisco et Christian Chénier

Faits saillants

- La criminalité n'est pas nécessairement un phénomène propre aux grandes régions urbaines. En effet, les données de la police de 2005 révèlent que les petites régions urbaines affichaient des taux globaux de criminalité plus élevés que les grandes régions urbaines. Les taux globaux de criminalité les plus faibles ont été observés dans les régions rurales.
- Ces constatations s'appliquaient à l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec et de l'Alberta. Au Québec, le taux global de criminalité était le plus élevé dans les grandes régions urbaines, alors qu'en Alberta, il était le plus faible dans les grandes régions urbaines.
- En plus d'afficher le taux global de criminalité le plus élevé, les petites régions urbaines ont enregistré les taux les plus élevés de crimes de violence, de crimes contre les biens et d'introductions par effraction. Toutefois, ces régions ont affiché le taux d'homicides le plus faible.
- Les grandes régions urbaines ont affiché les taux les plus élevés en matière de vols qualifiés et de vols de véhicules à moteur. En particulier, le taux de vols qualifiés était plus du double de celui des petites régions urbaines et presque 10 fois plus élevé que celui des régions rurales. Les taux globaux de crimes de violence, cependant, étaient les plus faibles dans les grandes régions urbaines.
- Les régions rurales ont affiché le taux d'homicides le plus élevé en 2005, comme ce fut le cas au cours de la dernière décennie. Toutefois, les régions rurales ont enregistré les taux les plus faibles en matière de criminalité globale, de crimes contre les biens, de vols qualifiés et de vols de véhicules à moteur.
- La proportion des homicides commis à l'aide d'une arme à feu était en fait légèrement plus élevée dans les régions rurales (39 %) que dans les grandes régions urbaines (35 %) et les petites régions urbaines (23 %). Le type d'arme à feu utilisé dans la perpétration des homicides différait grandement entre les régions urbaines et les régions rurales. L'arme de poing était l'arme de prédilection dans les grandes régions urbaines, tandis que la carabine ou le fusil de chasse était utilisé le plus couramment dans les régions rurales.
- La présence d'armes dans les crimes de violence commis au sein des grandes régions urbaines était beaucoup plus élevée que dans les petites régions urbaines et les régions rurales (données pour le Québec et l'Ontario seulement). En fait, la présence d'une arme à feu était environ deux à trois fois plus élevée dans les grandes régions urbaines que dans les petites régions urbaines et les régions rurales de ces provinces.
- Malgré les différences observées dans les taux de criminalité, les résidents des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales étaient aussi susceptibles les uns que les autres, dans une proportion de plus de 90 %, de se déclarer satisfaits quant à la sécurité face à la criminalité. Toutefois, les résidents des petites régions urbaines et des régions rurales étaient plus susceptibles que les résidents des grandes régions urbaines de dire que la police faisait du bon travail.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Renseignements pour accéder ou commander le produit

Le produit n° 85-002-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Publications. ISSN 1205-8882

Ce produit n° 85-002-XPF au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 11 \$CAN l'exemplaire et de 100 \$CAN pour un abonnement annuel. La version imprimée peut être commandée par téléphone au 1-800-267-6677. ISSN 1209-6385

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$CAN	78 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN	130 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

Juin 2007

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'« American National Standard for Information Sciences » – « Permanence of Paper for Printed Library Materials », ANSI Z39.48 – 1984.



Introduction

La population canadienne continue de s'urbaniser. En effet, la proportion de la population urbaine au Canada est passée de 76 % en 1986 à 80 % en 2006¹. Les régions métropolitaines de recensement (RMR) — les plus grandes régions urbaines — comprenaient 61 % de la population canadienne totale en 1986 et 68 % en 2006².

Certains chercheurs prétendent que l'urbanisation entraîne d'importants changements socioéconomiques, qui peuvent donner lieu à de plus graves problèmes sociaux comme l'augmentation de la criminalité³. Par conséquent, il pourrait exister une perception générale selon laquelle les taux de criminalité sont plus élevés dans les grandes régions urbaines que dans les régions plus petites et que l'utilisation d'armes à feu dans la perpétration des crimes est aussi plus élevée au sein des grandes régions urbaines.

Pour la première fois, les détachements de police au Canada ont été répartis selon les grandes régions urbaines, les petites régions urbaines et les régions rurales en fonction de leurs limites géographiques et de la population résidante (voir l'encadré 1 pour obtenir les définitions de ces trois regroupements). À l'aide de ces regroupements, on examine dans le présent rapport les taux globaux de criminalité déclarés par la police en 2005 ainsi que quatre taux propres à certaines infractions : l'homicide, le vol qualifié, l'introduction par effraction et le vol de véhicules à moteur.

Les données sur la victimisation tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2004 sont également examinées dans les cas qui s'y prêtent. Dans le cadre de cette étude, on examine plus particulièrement les perceptions de sécurité face à la criminalité parmi la population urbaine et rurale, ainsi que les précautions prises par les résidents.

Encadré 1

Définition des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales

Grandes régions urbaines : Il s'agit des régions métropolitaines de recensement (RMR). Une RMR représente une ou plusieurs municipalités adjacentes centrées sur un noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants¹. Pour être incluses dans une RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées sur le plan socioéconomique avec le noyau urbain. En 2005, on comptait 27 RMR au Canada. L'ensemble des petites régions urbaines et des régions rurales faisant partie d'une RMR sont incluses dans la catégorie des « grandes régions urbaines » aux fins de la présente étude.

Petites régions urbaines : Toute région urbaine ne faisant pas partie d'une RMR qui compte au moins 1 000 habitants et qui a une densité de population d'au moins 400 habitants par kilomètre carré. Cette catégorie inclut également toute région rurale faisant partie d'une agglomération de recensement, dont la définition et la notion sont semblables à celles d'une RMR, sauf que la population du noyau urbain peut être aussi faible que 10 000 habitants.

Régions rurales : Toute région du pays ne faisant pas partie de la catégorie des grandes régions urbaines ou des petites régions urbaines.

Note : Pour faire suite aux définitions susmentionnées, la plupart des réserves sont considérées comme rurales, bien que certaines d'entre elles se retrouvent dans les catégories « petites régions urbaines » et « grandes régions urbaines ». Une étude précédente² a révélé que les taux de criminalité sur les réserves étaient environ trois fois plus élevés que ceux hors des réserves. Les taux de crimes de violence étaient sept fois plus élevés sur les réserves, alors que les taux de crimes contre les biens étaient environ 40 % plus élevés.

1. Cette définition est fondée sur le Recensement de 2001. Pour ce qui est du Recensement de 2006, la population minimale du noyau urbain requise pour former une RMR a été réduite à 50 000 habitants.
2. Centre canadien de la statistique juridique. 2006. *La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 26, n° 3. Ottawa.

1. Statistique Canada, recensements de la population de 1901 à 2006.
2. Statistique Canada, Recensement de 2006, série « Analyses ».
3. Barry C. Feld, 1991, « Justice by Geography: Urban, Suburban and Rural Variations in Juvenile Justice Administration », *The Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 82, n° 1.

La criminalité dans les grandes régions urbaines, les petites régions urbaines et les collectivités rurales

Criminalité globale

Le taux global de criminalité déclaré par la police est le plus élevé dans les petites régions urbaines

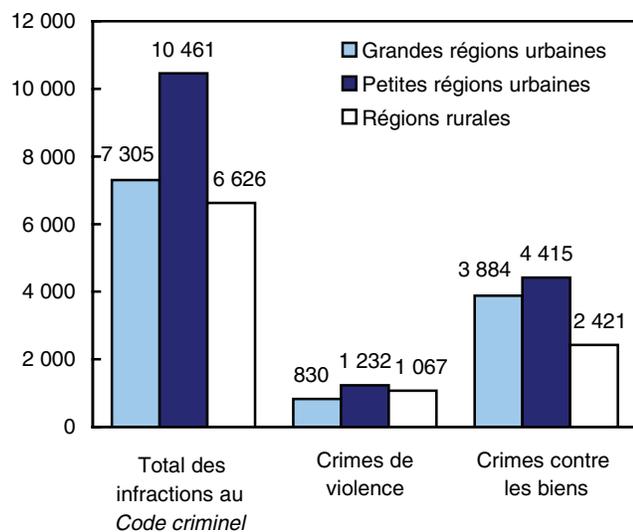
Selon les données tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) de 2005, environ 2,5 millions d'infractions au *Code criminel* (excluant les délits de la route et les infractions à d'autres lois fédérales, comme les infractions relatives aux drogues) ont été déclarées par les services de police partout au pays (tableau 1). Parmi ces infractions, environ 1,5 million d'affaires ont été signalées dans les grandes régions urbaines, 590 000, dans les petites régions urbaines et 360 000, dans les régions rurales. Même si les grandes régions urbaines représentent la proportion la plus élevée d'affaires signalées chaque année (62 %), elles constituent également la plus grande proportion de la population canadienne (66 %)⁴.

La criminalité n'est pas nécessairement un phénomène propre aux grandes régions urbaines. En effet, après avoir tenu compte de la population, on constate que les taux globaux de criminalité au Canada en 2005 étaient les plus élevés dans les petites régions urbaines et les plus faibles dans les régions rurales (figure 1). Le taux global de criminalité dans les petites régions urbaines était environ 43 % supérieur à celui des grandes régions urbaines et environ 58 % supérieur à celui des régions rurales. Les petites

Figure 1

Les petites régions urbaines affichent le taux global de criminalité le plus élevé, 2005

nombre d'affaires pour 100 000 habitants



Note : Les autres infractions au *Code criminel* ne figurent pas dans ce graphique.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

régions urbaines ont également affiché les taux les plus élevés en matière de crimes de violence et de crimes contre les biens.

Ces constatations s'appliquaient à l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec et de l'Alberta. Au Québec, le taux global de criminalité était le plus élevé dans les grandes régions urbaines, alors qu'en Alberta, il était le plus faible dans les grandes régions urbaines.

Les petites régions urbaines de la Saskatchewan ont affiché le taux global de criminalité le plus élevé parmi les provinces, suivies de près par les petites régions urbaines du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Le taux global de criminalité était le plus faible dans les régions rurales du Québec, suivies par les régions rurales de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick. Ces constatations concordent avec les tendances provinciales globales en matière de criminalité, qui indiquent que les taux de criminalité sont les plus élevés dans les provinces de l'Ouest et les plus faibles dans les provinces centrales du Canada.

Par ailleurs, l'ESG permet de recueillir les taux de signalement à la police pour chacune des huit infractions visées par l'enquête. Pour sept des huit infractions, on n'a relevé aucune différence significative dans les taux de signalement entre les résidents des petites régions urbaines et ceux des grandes régions urbaines. L'infraction « vol de biens personnels » a été la seule à présenter des taux de signalement considérablement différents, alors que les résidents des petites régions urbaines ont signalé des affaires à la police beaucoup plus souvent (40 %) que les résidents des grandes régions urbaines (28 %). Par conséquent, les taux de signalement à la police ne semblent pas expliquer les différences observées dans les taux de criminalité déclarés par la police entre ces régions.

Crimes de violence

Les grandes régions urbaines affichent les taux de crimes de violence les plus faibles

Les crimes de violence sont les infractions au *Code criminel* qui impliquent de la violence ou des menaces de violence, et les infractions qui ont pour effet d'entraver la liberté. Parmi les crimes de violence, on retrouve le meurtre, les voies de fait, l'agression sexuelle et le vol qualifié. Tout comme le taux global de criminalité, les taux de crimes de violence étaient les plus élevés dans les petites régions urbaines. Cependant, les régions rurales ont déclaré des taux de crimes de violence plus élevés que les grandes régions urbaines.

Même si ces constatations à l'échelle nationale étaient les mêmes en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, les résultats différaient ailleurs. En effet, au Nouveau-Brunswick et au Québec, les taux globaux de crimes de violence étaient les plus élevés dans les grandes régions urbaines. Au Manitoba et en Saskatchewan, les régions rurales ont déclaré les taux de crimes de violence les plus élevés.

Les taux de crimes de violence les plus élevés parmi les provinces ont été observés dans les régions rurales de la Saskatchewan et du Manitoba, alors que les taux les plus faibles ont été enregistrés dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.

4. Statistiques fondées sur les estimations postcensitaires provisoires pour 2005.

Encadré 2
Sources de données

Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) permet de recueillir des renseignements détaillés sur l'ensemble des affaires criminelles signalées aux services de police au Canada ou décelées par ceux-ci.

Enquête sociale générale sur la victimisation

L'Enquête sociale générale (ESG) fournit les taux de victimisation autodéclarés pour seulement huit crimes : agression sexuelle, vol qualifié, voies de fait, vol de biens personnels, introduction par effraction, vol de véhicules à moteur ou de pièces automobiles, vol de biens du ménage et vandalisme.

Étant donné que le Programme DUC vise plus de 100 infractions différentes, les taux globaux de victimisation ne peuvent être comparés avec les taux globaux de criminalité déclarés par la police. Cependant, trois infractions analysées dans le présent rapport peuvent faire l'objet d'une comparaison entre l'ESG et le Programme DUC. Pour deux de ces trois infractions (vol qualifié et vol de véhicules à moteur), les résultats de l'ESG s'apparentaient aux constatations relatives aux données du Programme DUC : les taux les plus élevés ont été déclarés dans les grandes régions urbaines et les taux les plus faibles, dans les régions rurales.

Toutefois, en matière d'introduction par effraction, les résultats de l'ESG et du Programme DUC différaient. Les données de l'ESG de 2004 sur la victimisation révèlent que les taux d'introductions par effraction (dans les résidences seulement) étaient les plus élevés dans les grandes régions urbaines et les plus faibles dans les régions rurales (tableau 5). Cela contraste avec les constatations tirées des données déclarées par la police, qui indiquent que les petites régions urbaines affichaient les taux les plus élevés d'introductions par effraction, même après avoir tenu compte seulement des introductions par effraction dans les résidences. Les taux de signalement à la police pour cette infraction n'expliquent pas pourquoi les constatations de l'ESG diffèrent des données déclarées par la police.

Le taux d'homicides est le plus élevé dans les régions rurales

L'homicide — l'acte criminel le plus grave — comprend le meurtre au premier degré, le meurtre au deuxième degré, l'homicide involontaire et l'infanticide. On a dénombré 658 homicides déclarés au Canada en 2005, dont 427 ont été commis dans les grandes régions urbaines, 95, dans les petites régions urbaines et 135, dans les régions rurales (une affaire n'a pu être qualifiée d'urbaine ou de rurale).

Parmi les quatre infractions particulières à l'étude, l'homicide était la seule pour laquelle le taux le plus élevé a été enregistré dans les régions rurales du Canada en 2005 (figure 2, tableau 2)⁵. En fait, les taux d'homicides les plus élevés au pays ont été observés dans les régions rurales des provinces des Prairies. Toutefois, les taux d'homicides n'étaient pas les plus élevés dans les régions rurales de toutes les provinces. En Ontario, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, par exemple, les taux d'homicides étaient les plus élevés dans les grandes régions urbaines.

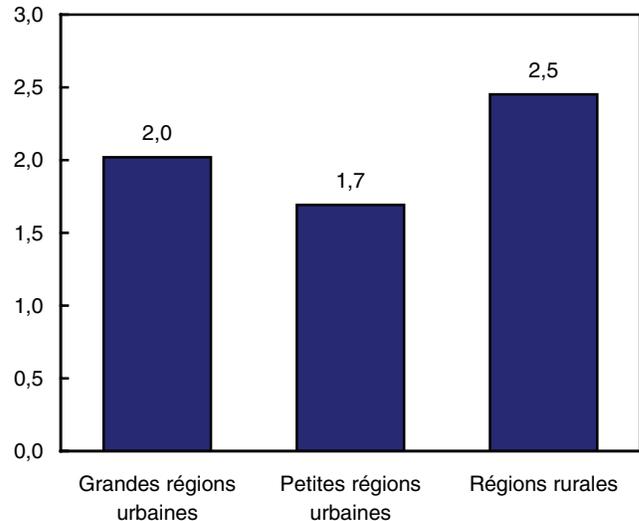
Le vol qualifié est surtout une infraction criminelle propre aux grandes régions urbaines

Selon les statistiques de la criminalité de 2005, le vol qualifié était de loin un crime commis dans les grandes régions urbaines

Figure 2

Les régions rurales affichent les taux d'homicides les plus élevés, 2005

nombre de victimes pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

(tableau 2). En fait, le taux de vols qualifiés enregistré par les grandes régions urbaines du Canada était plus du double de celui des petites régions urbaines et presque 10 fois plus élevé que celui des régions rurales (figure 3). Cette constatation s'appliquait à la plupart des provinces.

Caractéristiques des affaires de violence

Les données sur les caractéristiques des homicides, y compris l'utilisation d'une arme et les liens qui existent entre la victime et le contrevenant, sont disponibles pour l'ensemble du pays. Les données décrivant les autres crimes de violence ne sont pas disponibles pour les régions rurales à l'extérieur du Québec et de l'Ontario. Ainsi, l'analyse relative aux armes et aux liens entre la victime et le contrevenant dans la criminalité globale avec violence ne porte que sur le Québec et l'Ontario⁶.

Les types d'armes à feu diffèrent entre les homicides commis dans les régions urbaines et ceux commis dans les régions rurales

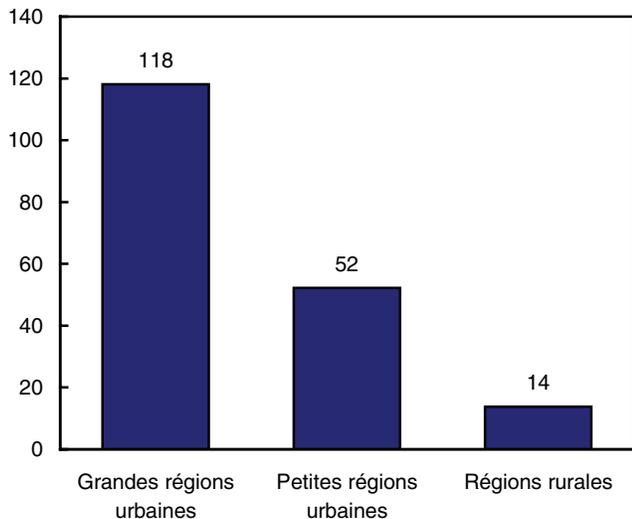
La proportion des homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2005 était légèrement plus élevée dans les régions rurales (39 %) que dans les grandes régions urbaines (35 %) et beaucoup plus élevée que dans les petites régions urbaines (23 %).

5. Les données provisoires sur les taux d'homicides pour les 10 dernières années révèlent que les taux d'homicides sont toujours les plus élevés dans les régions rurales du pays.
6. En 2005, la couverture du Programme DUC 2 s'établissait à 99 % du nombre de cas provinciaux au Québec et à 88 % en Ontario.

Figure 3

Les taux de vols qualifiés sont beaucoup plus élevés dans les grandes régions urbaines, 2005

nombre d'affaires pour 100 000 habitants

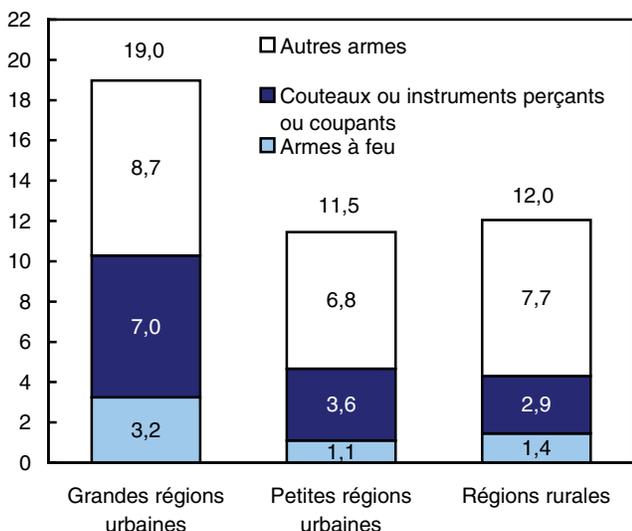


Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Figure 4

Les armes à feu étaient deux à trois fois plus susceptibles d'être présentes dans les crimes commis au sein des grandes régions urbaines que dans les petites régions urbaines et les régions rurales du Québec et de l'Ontario, 2005

pourcentage des crimes de violence



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

Le type d'arme à feu utilisé pour commettre des homicides différait grandement entre les régions urbaines et les régions rurales. L'arme de poing était l'arme de prédilection dans les grandes régions urbaines (76 % de tous les homicides commis à l'aide d'une arme à feu), tandis que la carabine ou le fusil de chasse était l'arme à feu utilisée le plus couramment dans les régions rurales (65 %). À l'inverse, les carabines et les fusils de chasse ne représentaient que 7 % des homicides commis à l'aide d'une arme à feu dans les grandes régions urbaines, alors que les armes de poing constituaient environ 15 % des homicides commis à l'aide d'une arme à feu dans les régions rurales.

Les armes les plus présentes dans les crimes commis au sein des grandes régions urbaines

La présence d'une arme pendant la perpétration d'un crime de violence est relativement peu fréquente. Environ 17 % des affaires de violence survenues au Québec et en Ontario en 2005 impliquaient l'utilisation d'une arme, généralement d'un couteau.

La présence d'armes dans la perpétration des crimes de violence au sein des grandes régions urbaines était plus fréquente que dans les petites régions urbaines et les régions rurales (tableau 3). Environ 1 crime de violence sur 5 déclaré dans les grandes régions urbaines du Québec et de l'Ontario impliquait une arme, par rapport à environ 1 crime de violence sur 8 dans les petites régions urbaines et les régions rurales (figure 4).

En outre, la proportion des crimes de violence impliquant une arme à feu était environ deux à trois fois plus élevée dans les grandes régions urbaines (3,2 % de tous les crimes de violence) que dans les petites régions urbaines (1,1 %) et les régions rurales (1,4 %). Lorsqu'une arme à feu était présente, les armes de poing étaient utilisées plus souvent dans les grandes régions urbaines que dans les autres régions.

La présence d'un couteau ou d'un instrument perçant ou coupant était également plus fréquente dans les grandes régions urbaines (7,0 % de toutes les affaires de crime de violence) que dans les petites régions urbaines (3,6 %) et les régions rurales (2,9 %).

La probabilité que la victime connaissait l'auteur présumé est la plus élevée dans les régions rurales

Comme il fallait s'y attendre, la proportion des crimes de violence commis par des étrangers était la plus élevée dans les grandes régions urbaines (33 %) et la plus faible dans les régions rurales (12 %) du Québec et de l'Ontario (tableau 4, figure 5). Cette constatation s'appliquait à l'ensemble des crimes de violence.

La proportion des crimes de violence commis par des membres de la famille était plus élevée dans les régions rurales (38 %) que dans les grandes régions urbaines et les petites régions urbaines du Québec et de l'Ontario (29 %). Cette constatation s'appliquait également aux affaires d'homicide à l'échelle nationale.

Crimes contre les biens

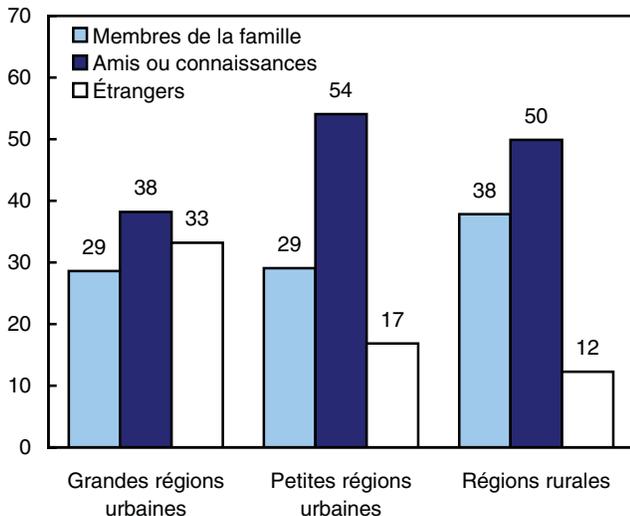
Les petites régions urbaines affichent les taux de crimes contre les biens les plus élevés

Les crimes contre les biens sont les crimes commis sans que la force ni la menace de force ne soit utilisée contre les victimes. En 2005, il y a eu environ 1,2 million de signalements de crimes contre les biens, dont approximativement 800 000 dans les grandes régions urbaines, 250 000 dans les petites régions urbaines et 130 000 dans les régions rurales.

Figure 5

Le tiers des crimes de violence survenus dans les grandes régions urbaines du Québec et de l'Ontario ont été commis par des étrangers, 2005

pourcentage des victimes de crimes de violence



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

À l'échelle nationale, le taux global de crimes contre les biens était le plus élevé dans les petites régions urbaines et le plus faible dans les régions rurales. Le taux de crimes contre les biens dans les petites régions urbaines du Canada était environ 82 % supérieur à celui des régions rurales et environ 14 % supérieur à celui des grandes régions urbaines du pays.

Dans l'ensemble des provinces, les taux de crimes contre les biens étaient les plus élevés au sein des grandes régions urbaines et des petites régions urbaines. Le taux global de crimes contre les biens était le plus élevé dans les petites régions urbaines de la Colombie-Britannique, suivies de près par les grandes régions urbaines de la Saskatchewan. Ce taux était le plus faible dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le vol de véhicules à moteur est essentiellement un crime propre aux grandes régions urbaines

En 2005, environ 160 000 affaires de vol de véhicules à moteur ont été signalées à la police. Tout comme le vol qualifié, le vol de véhicules à moteur cette année-là était essentiellement une infraction commise dans les grandes régions urbaines. Dans pratiquement toutes les provinces, le taux de vols de véhicules à moteur était plus élevé dans les grandes régions urbaines que dans les petites régions urbaines et les régions rurales.

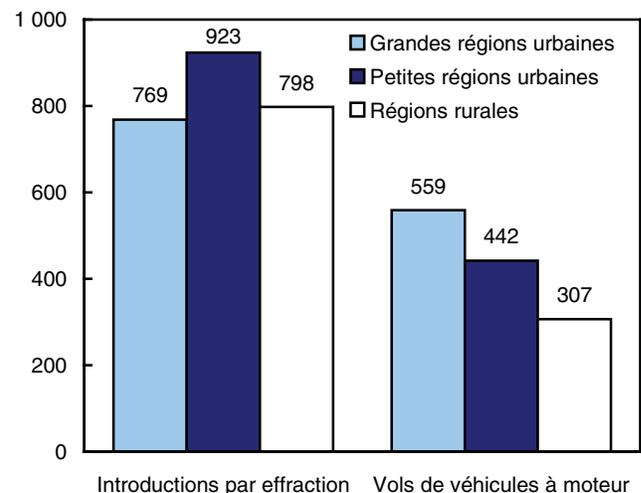
Le taux de vols de véhicules à moteur dans les grandes régions urbaines du Canada était environ 25 % supérieur à celui des petites régions urbaines et environ 80 % supérieur à celui des régions rurales (figure 6).

Les taux de vols de véhicules à moteur les plus élevés déclarés par la police au pays ont été observés dans les grandes régions urbaines du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan. Les régions rurales et les petites régions urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador affichaient les taux de vols de véhicules à moteur les plus faibles.

Figure 6

Le vol de véhicules à moteur est un crime propre aux grandes villes, 2005

nombre d'affaires pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Les régions urbaines et les régions rurales affichent des taux relativement semblables d'introductions par effraction

Plus de 250 000 affaires d'introduction par effraction, dans les résidences et les entreprises, ont été déclarées en 2005 (tableau 2). Les différences observées dans les taux d'introductions par effraction au sein des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales étaient les plus petites, comparativement aux autres infractions visées par la présente étude. Le taux enregistré par les petites régions urbaines était 20 % supérieur à celui des grandes régions urbaines et 16 % supérieur à celui des régions rurales (figure 6).

Bien qu'un certain nombre de provinces aient suivi la tendance nationale selon laquelle les taux d'introductions par effraction les plus élevés étaient enregistrés par les petites régions urbaines, les taux d'introductions par effraction étaient les plus élevés dans les grandes régions urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan.

Ce sont les régions urbaines et rurales de la Saskatchewan ainsi que les petites régions urbaines de la Colombie-Britannique qui ont affiché les taux d'introductions par effraction les plus élevés. Les taux les plus faibles ont été observés dans les grandes régions urbaines de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, de même que dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.

Encadré 3

Les crimes commis dans les régions urbaines et rurales aux États-Unis

Aux États-Unis, les données tirées de leur programme de déclaration uniforme de la criminalité déclarées par la police sont réparties en catégories urbaines et rurales semblables, quoique non exactement comparables¹ : les régions statistiques métropolitaines (RSM), les villes situées à l'extérieur des RSM et les comtés ruraux situés à l'extérieur des RSM.

Comme une région métropolitaine de recensement, la RSM comprend une ville-centre et des comtés adjacents ayant de forts liens socioéconomiques avec la ville-centre. Toutefois, la ville-centre d'une RSM doit compter au moins 50 000 habitants. Les RSM comprenaient environ 83 % de la population totale des États-Unis en 2005. Les villes situées à l'extérieur des RSM sont généralement des territoires constitués, comme des villes ou des villages, et comprenaient environ 7 % de la population américaine. Par contre, les comtés ruraux situés à l'extérieur des RSM sont composés pour la plupart de régions non constituées en municipalité et représentaient environ 10 % de la population.

Même si l'on ne peut comparer les taux globaux de criminalité entre les deux pays, étant donné que les États-Unis comptent seulement neuf infractions dans leur « indice de la criminalité » et que le « taux de criminalité » du Canada vise plus de 100 infractions, il est possible d'obtenir une estimation générale des taux de criminalité dans les régions urbaines et rurales relativement aux quatre infractions particulières visées par la présente étude. De façon générale, les données américaines sont semblables pour trois des quatre infractions. En ce qui concerne le vol qualifié et le vol de véhicules à moteur, les grandes régions urbaines affichent les taux les plus élevés, alors que les régions rurales enregistrent les taux les plus faibles, et ce, dans les deux pays. De même, en matière d'introduction par effraction, les deux pays ont déclaré des taux légèrement supérieurs dans les petites régions urbaines.

La principale différence entre les deux pays avait trait aux homicides. Les grandes régions urbaines des États-Unis affichaient de loin les taux les plus élevés, alors que les taux les plus élevés au Canada ont été relevés dans les régions rurales. Cela pourrait s'expliquer par la prédominance des homicides commis à l'aide d'une arme à feu dans les grandes villes américaines. Une étude récente a démontré que les régions urbaines des États-Unis affichent presque le double du taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu que la plupart des comtés ruraux².

1. Département de la Justice des États-Unis, 2005, *Crime in the United States*.

2. University of Pennsylvania Health System, « Big Cities and Small Towns Bear Similar Risks of Gun Death, says Penn Public Health Study », communiqué, 27 septembre 2004, 1 p.

Perception de sécurité, attitudes à l'endroit de la police et précautions prises

Les résidents des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales sont satisfaits de leur sécurité face à la criminalité

Selon les données de l'ESG de 2004, plus de 90 % des Canadiens étaient satisfaits de leur sécurité globale face à la criminalité. Bien que les régions rurales affichent généralement des taux de criminalité et de victimisation plus faibles que les régions urbaines,

les résidents des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales étaient presque aussi susceptibles d'exprimer leur sentiment de satisfaction par rapport à la sécurité face à la criminalité (tableau 6). Toutefois, comparativement aux résidents des grandes régions urbaines, une proportion un peu plus grande des résidents des régions rurales et des petites régions urbaines se sont déclarés « très satisfaits » par opposition à seulement « plutôt satisfaits ». Les taux les plus élevés de « très satisfaits » au sujet de la sécurité face à la criminalité étaient exprimés par les résidents des régions rurales et des petites régions urbaines de Terre-Neuve-et-Labrador, alors que les plus « insatisfaits » se trouvaient dans les grandes régions urbaines de la Nouvelle-Écosse, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan.

En ce qui a trait à la perception de la qualité du travail de la police (en fonction de cinq mesures : avoir une attitude ouverte, traiter les gens équitablement, veiller à la sécurité des quartiers, appliquer la loi et répondre rapidement aux appels), la majorité des résidents des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales ont répondu que la police faisait du bon travail. Toutefois, les résidents des petites régions urbaines et des régions rurales étaient légèrement plus susceptibles que les résidents des grandes régions urbaines de déclarer que la police faisait du bon travail dans ces cinq domaines.

Les résidents des grandes régions urbaines ont pris des précautions plus souvent

Dans le cadre de l'ESG de 2004, on a demandé aux répondants de décrire les précautions qu'ils prenaient habituellement, à savoir : 1) verrouiller les portes de la voiture par mesure de sécurité lorsqu'ils sont seuls; 2) vérifier qu'aucun intrus ne se trouve sur le siège arrière lorsqu'ils retournent à leur auto seuls; 3) planifier le trajet en tenant compte de la sécurité; 4) emporter un objet pour se défendre ou donner l'alerte; 5) rester chez eux le soir par crainte de sortir seuls. Les résidents des régions rurales étaient les moins susceptibles d'avoir déclaré prendre ces précautions, tandis que ceux des grandes régions urbaines étaient les plus susceptibles d'avoir déclaré prendre ces précautions.

On a également demandé aux répondants de décrire les mesures de protection qu'ils avaient prises au cours de leur vie, comme changer leurs habitudes, poser de nouvelles serrures ou des barres de sécurité, installer des dispositifs antivol, suivre un cours d'autodéfense, changer leur numéro de téléphone, déménager, se procurer un chien ou une arme à feu. Les résidents des grandes régions urbaines étaient plus susceptibles que les résidents des petites régions urbaines et des régions rurales de changer leurs habitudes, de poser de nouvelles serrures et d'installer des dispositifs antivol, alors que les résidents des régions rurales étaient proportionnellement plus nombreux à se procurer un chien ou une arme à feu.

Méthodes

Sources de données

Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), qui est devenu opérationnel en 1962, permet de recueillir les statistiques de la criminalité déclarées par tous les services de police au Canada. Les données du Programme DUC reflètent

les crimes qui ont été établis au moyen d'enquêtes policières. Le « taux global de criminalité » comprend l'ensemble des infractions au *Code criminel*, à l'exception des délits de la route et des infractions à d'autres lois fédérales, comme les infractions relatives aux drogues.

Il existe actuellement deux niveaux de renseignements détaillés recueillis au moyen du Programme DUC :

Programme DUC agrégé

Le Programme DUC agrégé inclut le nombre d'infractions déclarées, les infractions réelles, les infractions classées par mise en accusation ou classées sans mise en accusation, les personnes inculpées (selon le sexe et la répartition entre les adultes et les jeunes) ainsi que les personnes non inculpées. Il n'inclut pas les caractéristiques relatives aux victimes ou aux affaires. En 2005, la couverture du Programme DUC s'établissait à 99,9 % du nombre de cas de tous les services de police au Canada. Sauf indication contraire, l'analyse qui figure dans le présent rapport est fondée sur les chiffres du programme agrégé.

Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (DUC 2) permet de saisir des renseignements détaillés sur chaque affaire criminelle signalée à la police, y compris les caractéristiques des victimes, des auteurs présumés et des affaires. Les services de police passent du programme agrégé au programme fondé sur l'affaire au fur et à mesure que leurs systèmes de gestion des dossiers permettent de fournir ce niveau de détail.

Seules les données du Programme DUC 2 du Québec et de l'Ontario sont utilisées aux fins de la présente étude sur la criminalité dans les régions urbaines et rurales, car les données provenant des autres provinces sont tirées principalement des services de police des régions urbaines seulement. Les affaires comprises dans la base de données de 2005 représentent des données tirées de 39 services de police au Québec et de 56 services de police en Ontario. Ces services de police représentent 99 % du nombre de cas au Québec et 88 % du nombre de cas en Ontario.

Enquête sur les homicides

L'Enquête sur les homicides permet de recueillir les données déclarées par la police sur les caractéristiques de l'ensemble des affaires d'homicide, des victimes et des auteurs présumés au Canada. Elle fournit des renseignements plus détaillés que le Programme DUC 2.

Enquête sociale générale

Statistique Canada a mené en 2004 le quatrième cycle de victimisation de l'Enquête sociale générale (ESG). Le but de l'enquête consiste à recueillir des renseignements sur la nature et l'étendue de la victimisation criminelle au Canada. Les huit infractions criminelles suivantes sont visées par l'ESG :

Crimes de violence	1. agression sexuelle
	2. vol qualifié
	3. voies de fait
Crimes contre la personne (sans violence)	4. vol de biens personnels
Crimes contre les ménages	5. introduction par effraction
	6. vol de véhicules à moteur ou de pièces automobiles
	7. vol de biens du ménage
	8. vandalisme

L'ESG de 2004 comprenait un échantillon de 31 895 ménages, dont 23 766 ménages ont répondu, ce qui donne un taux de réponse d'environ 75 %. Les données ont été recueillies par téléphone de janvier à décembre 2004 au moyen d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur.

Bien que les méthodes de cette enquête aient été conçues pour contrôler les erreurs et en réduire les effets potentiels, les résultats sont sujets aux erreurs d'échantillonnage et aux erreurs non dues à l'échantillonnage. Dans le présent *Juristat*, on utilise le coefficient de variation (c.v.) en tant que mesure de l'erreur d'échantillonnage. Les estimations comportant des c.v. de plus de 33,3 %, indiqués au moyen de la lettre « F », sont considérées comme très peu fiables, de sorte qu'elles ne sont pas publiées. Les estimations comportant des c.v. qui se situent entre 16,6 et 33,3, indiqués au moyen de la lettre « E », sont publiées mais doivent être utilisées avec prudence.

Répartition des détachements de police selon les grandes régions urbaines, les petites régions urbaines et les régions rurales

Étant donné que les limites géographiques des services de police ne correspondent pas toujours précisément aux limites géographiques de recensement, les détachements de police sont répartis selon les régions rurales, les petites régions urbaines et les grandes régions urbaines en fonction de la proportion de leur population desservie qui relève de chacune de ces régions. Ainsi, un détachement de police dont le territoire compte au moins une population rurale de 50 % est considéré comme rural.

Par conséquent, la répartition globale des détachements de police selon les grandes régions urbaines, les petites régions urbaines et les régions rurales ne correspond pas précisément aux statistiques de recensement. Le tableau qui suit, fondé sur les estimations démographiques postcensitaires provisoires pour 2005 (la population au 1^{er} juillet), indique la comparaison entre la répartition de la population en 2005 découlant des définitions normalisées de recensement et celle tirée du Programme DUC.

Tableau explicatif 1

	Recensement (pourcentage de la population totale)	Programme DUC (pourcentage de la population totale)
Grandes régions urbaines (RMR)	64,3	65,5
Petites régions urbaines	15,7	17,4
Régions rurales	20,0	17,1

Aux fins du présent rapport, un certain nombre de services de police n'ont pu être classés dans une grande région urbaine, une petite région urbaine ou une région rurale; ils ont donc été exclus de l'ensemble des données. Il s'agit notamment d'unités centralisées de la Gendarmerie royale du Canada, de la Police provinciale de l'Ontario et de la Sûreté du Québec, de même que de la force du Canadien National et du Canadien Pacifique.

En vertu du Programme DUC, une affaire criminelle est considérée comme s'être produite dans une grande région urbaine, une petite région urbaine ou une région rurale selon le mode de classification du service de police auquel elle a été signalée.

On classifie, dans le cadre de l'ESG, les affaires de victimisation criminelles comme s'étant produites dans une grande région urbaine, une petite région urbaine ou une région rurale selon le lieu de résidence de la victime. Par conséquent, une affaire de victimisation criminelle rurale est considérée ainsi parce que la victime réside dans une région rurale. Il est bon de noter que cette affaire peut ou non s'être produite dans la région rurale où réside la victime; en effet, la victime pourrait s'être rendue dans une région urbaine où l'affaire s'est produite.

Bibliographie

Aust, R., et J. Simmons. 2002. « Rural Crime, England and Wales », *Home Office Statistical Bulletin*.

Bureau of Justice Statistics. 2000. *Urban, Suburban, and Rural Victimization, 1993-98*, rapport spécial, Washington, District fédéral de Columbia, département de la Justice des États-Unis.

Centre canadien de la statistique juridique. 2001. *Un profil de la victimisation criminelle : résultats de l'Enquête sociale générale de 1999*, produit n° 85-553 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Dauvergne, M., et G. Li. 2006. « L'homicide au Canada, 2005 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 26, n° 6, Ottawa.

Département de la Justice des États-Unis. 2006. *Crime in the United States by Community Type, 2005*, Washington, District fédéral de Columbia.

Gannon, M. 2006. « Statistiques de la criminalité au Canada, 2005 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 26, n° 4, Ottawa.

Gannon, M., et K. Mihorean. 2006. « La victimisation criminelle au Canada, 2004 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 25, n° 7, Ottawa.

Weisheit, R.A., D.N. Falcone et L.E. Wells. 1999. *Crime and policing in rural and small-town America*, 2^e édition, Prospect Heights, Waveland Press.

Tableau 1

Crimes déclarés par la police selon les grandes catégories d'infraction¹, Canada, par province, 2005

Emplacement géographique	Population	Total des infractions au <i>Code criminel</i> ²		Total des crimes de violence		Total des crimes contre les biens	
		nombre	taux ³	nombre	taux ³	nombre	taux ³
Canada							
Grandes régions urbaines	21 134 653	1 543 869	7 304,9	175 495	830,4	820 848	3 883,9
Petites régions urbaines	5 622 200	588 136	10 461,0	69 266	1 232,0	248 225	4 415,1
Régions rurales	5 503 914	364 713	6 626,4	58 742	1 067,3	133 257	2 421,1
Terre-Neuve-et-Labrador							
Grandes régions urbaines	181 527	11 785	6 492,1	1 513	833,5	6 988	3 849,6
Petites régions urbaines	118 509	9 123	7 698,1	1 305	1 101,2	2 779	2 345,0
Régions rurales	215 926	10 502	4 863,7	1 663	770,2	3 310	1 532,9
Île-du-Prince-Édouard							
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	57 776	6 657	11 522,1	571	988,3	3 183	5 509,2
Régions rurales	80 337	4 206	5 235,4	469	583,8	1 527	1 900,7
Nouvelle-Écosse							
Grandes régions urbaines	380 844	35 741	9 384,7	4 972	1 305,5	18 595	4 882,6
Petites régions urbaines	199 097	21 592	10 845,0	2 974	1 493,7	8 022	4 029,2
Régions rurales	357 948	20 918	5 843,9	2 729	762,4	7 373	2 059,8
Nouveau-Brunswick							
Grandes régions urbaines	145 363	9 758	6 712,8	1 543	1 061,5	3 892	2 677,4
Petites régions urbaines	257 597	23 615	9 167,4	2 444	948,8	10 343	4 015,2
Régions rurales	349 047	17 363	4 974,4	2 283	654,1	6 207	1 778,3
Québec							
Grandes régions urbaines	5 121 768	337 928	6 597,9	39 211	765,6	176 532	3 446,7
Petites régions urbaines	1 154 621	62 320	5 397,4	8 244	714,0	31 515	2 729,5
Régions rurales	1 313 605	57 422	4 371,3	8 710	663,1	29 484	2 244,5
Ontario							
Grandes régions urbaines	9 418 183	533 545	5 665,1	66 752	708,8	264 908	2 812,7
Petites régions urbaines	1 674 791	120 422	7 190,3	16 155	964,6	55 900	3 337,7
Régions rurales	1 460 949	67 813	4 641,7	10 697	732,2	29 640	2 028,8
Manitoba							
Grandes régions urbaines	698 791	77 934	11 152,7	8 826	1 263,0	41 299	5 910,1
Petites régions urbaines	172 110	27 232	15 822,4	3 178	1 846,5	8 455	4 912,6
Régions rurales	307 099	32 156	10 470,9	6 634	2 160,2	8 769	2 855,4
Saskatchewan							
Grandes régions urbaines	446 261	58 984	13 217,4	7 001	1 568,8	29 726	6 661,1
Petites régions urbaines	235 744	40 064	16 994,7	4 397	1 865,2	13 973	5 927,2
Régions rurales	327 467	43 234	13 202,6	8 317	2 539,8	10 770	3 288,9
Alberta							
Grandes régions urbaines	2 086 470	181 730	8 709,9	18 033	864,3	108 158	5 183,8
Petites régions urbaines	615 576	92 031	14 950,4	9 551	1 551,6	34 348	5 579,8
Régions rurales	524 877	51 543	9 820,0	7 959	1 516,4	15 828	3 015,6
Colombie-Britannique							
Grandes régions urbaines	2 655 446	296 464	11 164,4	27 644	1 041,0	170 750	6 430,2
Petites régions urbaines	1 074 767	164 864	15 339,5	17 714	1 648,2	75 847	7 057,1
Régions rurales	524 309	45 328	8 645,3	6 108	1 165,0	17 900	3 414,0
Yukon							
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	24 373	4 660	19 119,5	547	2 244,3	1 431	5 871,3
Régions rurales	6 615	2 231	33 726,4	405	6 122,4	426	6 439,9
Territoires du Nord-Ouest							
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	27 185	10 700	39 359,9	1 432	5 267,6	1 699	6 249,8
Régions rurales	15 797	7 021	44 445,1	1 410	8 925,7	1 087	6 881,1
Nunavut							
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	10 054	4 856	48 299,2	754	7 499,5	730	7 260,8
Régions rurales	19 938	4 976	24 957,4	1 358	6 811,1	936	4 694,6

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Les autres infractions au *Code criminel* ne figurent pas dans ce tableau même si elles sont comprises sous « Total des infractions au *Code criminel* ».

2. Les statistiques ne comprennent pas les délits de la route ni les infractions à d'autres lois fédérales, comme les infractions relatives aux drogues.

3. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent du rapport *Statistiques démographiques annuelles*, 2005, produit par la Division de la démographie de Statistique Canada. Population au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires provisoires pour 2005.

Note : Les données provenant des services de police qui ne pouvaient être classés selon les grandes régions urbaines, les petites régions urbaines ou les régions rurales ont été exclues (p. ex. le bureau central de la Police provinciale de l'Ontario, le bureau central de la Gendarmerie royale du Canada et les services de police qui ne se chargent que des délits de la route).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2005.

Tableau 2

Crimes déclarés par la police pour certaines infractions, Canada, par province, 2005

Emplacement géographique	Homicide ¹		Vol qualifié		Introduction par effraction		Vol de véhicules à moteur	
	nombre	taux ²	nombre	taux ²	nombre	taux ²	nombre	taux ²
Canada								
Grandes régions urbaines	427	2,0	24 967	118,1	162 457	768,7	118 160	559,1
Petites régions urbaines	95	1,7	2 932	52,2	51 907	923,3	24 849	442,0
Régions rurales	135	2,5	756	13,7	43 917	797,9	16 873	306,6
Terre-Neuve-et-Labrador								
Grandes régions urbaines	2	1,1	112	61,7	1 973	1 086,9	484	266,6
Petites régions urbaines	3	2,5	24	20,3	971	819,3	115	97,0
Régions rurales	4	1,9	13	6,0	1 254	580,8	176	81,5
Île-du-Prince-Édouard								
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	0	0,0	14	24,2	401	694,1	116	200,8
Régions rurales	0	0,0	3	3,7	430	535,2	111	138,2
Nouvelle-Écosse								
Grandes régions urbaines	10	2,6	591	155,2	3 488	915,9	1 631	428,3
Petites régions urbaines	5	2,5	86	43,2	1 603	805,1	495	248,6
Régions rurales	5	1,4	30	8,4	2 199	614,3	505	141,1
Nouveau-Brunswick								
Grandes régions urbaines	0	0,0	64	44,0	759	522,1	199	136,9
Petites régions urbaines	4	1,6	153	59,4	2 175	844,3	587	227,9
Régions rurales	5	1,4	29	8,3	1 922	550,6	653	187,1
Québec								
Grandes régions urbaines	57	1,1	6 215	121,3	44 009	859,3	28 179	550,2
Petites régions urbaines	17	1,5	345	29,9	9 558	827,8	5 308	459,7
Régions rurales	26	2,0	194	14,8	11 341	863,3	5 054	384,7
Ontario								
Grandes régions urbaines	177	1,9	8 994	95,5	48 500	515,0	32 013	339,9
Petites régions urbaines	19	1,1	762	45,5	10 765	642,8	4 572	273,0
Régions rurales	22	1,5	159	10,9	8 599	588,6	2 775	189,9
Manitoba								
Grandes régions urbaines	26	3,7	1 841	263,5	7 475	1 069,7	11 960	1 711,5
Petites régions urbaines	6	3,5	97	56,4	2 015	1 170,8	781	453,8
Régions rurales	17	5,5	68	22,1	3 604	1 173,6	1 444	470,2
Saskatchewan								
Grandes régions urbaines	17	3,8	1 003	224,8	7 161	1 604,7	3 517	788,1
Petites régions urbaines	7	3,0	160	67,9	3 181	1 349,3	1 127	478,1
Régions rurales	19	5,8	80	24,4	4 244	1 296,0	1 530	467,2
Alberta								
Grandes régions urbaines	70	3,4	2 550	122,2	18 691	895,8	15 478	741,8
Petites régions urbaines	15	2,4	335	54,4	5 807	943,3	3 331	541,1
Régions rurales	23	4,4	85	16,2	4 439	845,7	2 391	455,5
Colombie-Britannique								
Grandes régions urbaines	68	2,6	3 597	135,5	30 401	1 144,9	24 699	930,1
Petites régions urbaines	18	1,7	924	86,0	14 305	1 331,0	8 026	746,8
Régions rurales	12	2,3	90	17,2	4 681	892,8	2 039	388,9
Yukon								
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	1	4,1	15	61,5	316	1 296,5	115	471,8
Régions rurales	0	0,0	1	15,1	180	2 721,1	32	483,7
Territoires du Nord-Ouest								
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	0	0,0	11	40,5	486	1 787,8	167	614,3
Régions rurales	0	0,0	4	25,3	495	3 133,5	108	683,7
Nunavut								
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	0	0,0	6	59,7	324	3 222,6	109	1 084,1
Régions rurales	2	10,0	0	0,0	529	2 653,2	55	275,9

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. On a dénombré 658 homicides au Canada en 2005. Toutefois, un homicide n'a pu être qualifié d'urbain ou de rural.

 2. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent du rapport *Statistiques démographiques annuelles*, 2005, produit par la Division de la démographie de Statistique Canada. Population au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires provisoires pour 2005.

Note : Les données provenant des services de police qui ne pouvaient être classés selon les grandes régions urbaines, les petites régions urbaines ou les régions rurales ont été exclues (p. ex. le bureau central de la Police provinciale de l'Ontario, le bureau central de la Gendarmerie royale du Canada et les services de police qui ne se chargent que des délits de la route).

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité de 2005.

Tableau 3

Données déclarées par la police relatives aux armes les plus dangereuses présentes dans les crimes commis contre la personne, 2005

	Grandes régions urbaines		Petites régions urbaines		Régions rurales	
	Affaires		Affaires		Affaires	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Total — crimes contre la personne (Québec et Ontario) ^{1,2}	101 976	100,0	27 486	100,0	19 778	100,0
Total — armes	19 345	19,0	3 148	11,5	2 383	12,0
Total — armes à feu	3 312	3,2	305	1,1	286	1,4
Arme de poing	2 513	2,5	136	0,5	98	0,5
Carabine ou fusil de chasse	220	0,2	48	0,2	91	0,5
Carabine ou fusil de chasse à canon tronqué	143	0,1	19	0,1	12	0,1
Arme à feu entièrement automatique	102	0,1	11	0,0	12	0,1
Autre arme à feu	334	0,3	91	0,3	73	0,4
Couteau ou instrument perçant ou coupant	7 170	7,0	978	3,6	566	2,9
Autre arme	8 863	8,7	1 865	6,8	1 531	7,7
Force physique	63 723	62,5	17 385	63,3	13 299	67,2
Aucune arme	18 908	18,5	6 953	25,3	4 096	20,7
Homicide (Canada)	427	100,0	95	100,0	135	100,0
Total — armes	342	80,1	67	70,5	102	75,6
Total — armes à feu	148	34,7	22	23,2	52	38,5
Arme de poing	113	26,5	7	7,4	8	5,9
Carabine ou fusil de chasse	10	2,3	11	11,6	34	25,2
Carabine ou fusil de chasse à canon tronqué	7	1,6	2	2,1	2	1,5
Arme à feu entièrement automatique	6	1,4	1	1,1	0	0,0
Autre arme à feu	12	2,8	1	1,1	8	5,9
Couteau ou instrument perçant ou coupant	138	32,3	24	25,3	35	25,9
Autre arme	56	13,1	21	22,1	15	11,1
Force physique	69	16,2	19	20,0	24	17,8
Exposition aux intempéries	1	0,2	1	1,1	1	0,7
Inconnu	15	3,5	8	8,4	8	5,9

1. Les données rurales tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire n'étaient disponibles que pour le Québec et l'Ontario. La couverture dans ces deux provinces en 2005 s'établissait à 99 % du nombre de cas provinciaux au Québec et à 88 % en Ontario.

2. Les affaires pour lesquelles le type d'arme est inconnu sont exclues de ce tableau.

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des chiffres ne corresponde pas au total.

Sources : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire de 2005 et Enquête sur les homicides de 2005.

Tableau 4

Données déclarées par la police sur les crimes de violence et les homicides résolus, selon les liens entre la victime et l'auteur présumé, 2005

Type de lien	Grandes régions urbaines		Petites régions urbaines		Régions rurales	
	Victimes		Victimes		Victimes	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Total — crimes de violence (Québec et Ontario) ^{1,2}	110 108	100,0	25 591	100,0	18 047	100,0
Famille	31 531	28,6	7 447	29,1	6 833	37,9
Conjoint	19 992	18,2	4 150	16,2	3 604	20,0
Autre qu'un conjoint	11 539	10,5	3 297	12,9	3 229	17,9
Ami ou connaissance	42 031	38,2	13 833	54,1	8 997	49,9
Étranger	36 546	33,2	4 311	16,8	2 217	12,3
Homicides (Canada)	290	100,0	73	100,0	114	100,0
Famille	85	29,3	24	32,9	46	40,4
Conjoint	40	13,8	13	17,8	21	18,4
Autre qu'un conjoint	45	15,5	11	15,1	25	21,9
Ami ou connaissance	138	47,6	38	52,1	57	50,0
Étranger	67	23,1	9	12,3	10	8,8
Lien inconnu	0	0,0	2	2,7	1	0,9

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Les données rurales tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire n'étaient disponibles que pour le Québec et l'Ontario. La couverture dans ces deux provinces en 2005 s'établissait à 99 % du nombre de cas provinciaux au Québec et à 88 % en Ontario.

2. Les affaires pour lesquelles le type de lien est inconnu sont exclues de ce tableau.

Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des chiffres ne corresponde pas au total.

Sources : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire de 2005 et Enquête sur les homicides de 2005.

Tableau 5

Taux de victimisation autodéclaré, selon l'infraction, 2004

Infractions	Total — Canada		Grandes régions urbaines		Petites régions urbaines		Régions rurales	
	Affaires		Affaires		Affaires		Affaires	
	nombre	taux	nombre	taux	nombre	taux	nombre	taux
Crimes de violence ^{1,2}	2 751 348	106	1 847 604	117	459 092	94	444 653	84
Agression sexuelle ²	546 453	21	393 861	25	74 909	15	77 683	15
Vol qualifié ²	273 748	11	205 297	13	36 809 ^E	8 ^E	31 642 ^E	6 ^E
Voies de fait ³	1 931 147	75	1 248 446	79	347 373	71	335 328	64
Vol de biens personnels ^{1,4}	2 408 418	93	1 627 401	103	439 644	90	341 372	65
Crimes contre les ménages ⁵	3 205 696	248	2 169 257	278	616 399	241	420 040	164
Introduction par effraction ⁴	505 360	39	340 086	44	93 580	37	71 695	28
Vol de véhicules à moteur ou de pièces automobiles ²	571 292	44	412 751	53	84 361	33	74 180	29
Vol de biens du ménage ⁴	1 135 954	88	745 983	96	247 657	97	142 314	56
Vandalisme ⁴	993 090	77	670 438	86	190 800	75	131 852	51

^E à utiliser avec prudence

1. Les taux relatifs aux crimes de violence et aux vols de biens personnels sont calculés pour 1 000 habitants.

2. La différence entre les petites régions urbaines et les régions rurales n'est pas significative.

3. Les différences entre les grandes régions urbaines et les petites régions urbaines et entre les petites régions urbaines et les régions rurales ne sont pas significatives.

4. La différence entre les grandes régions urbaines et les petites régions urbaines n'est pas significative.

5. Les taux relatifs aux crimes contre les ménages sont calculés pour 1 000 ménages.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004.

Tableau 6

Données sur la victimisation autodéclarées relativement au sentiment de satisfaction générale au sujet de la sécurité face à la criminalité, 2004

Emplacement géographique	Très satisfait	Plutôt satisfait	Insatisfait
	pourcentage des habitants de 15 ans et plus		
Canada			
Grandes régions urbaines	40	53	6
Petites régions urbaines	49	45	4
Régions rurales	52	44	3
Terre-Neuve-et-Labrador			
Grandes régions urbaines	64	34	F
Petites régions urbaines	75	23	F
Régions rurales	72	27	F
Île-du-Prince-Édouard			
Grandes régions urbaines
Petites régions urbaines	66	33	F
Régions rurales	69	28	F
Nouvelle-Écosse			
Grandes régions urbaines	45	47	8
Petites régions urbaines	65	32	F
Régions rurales	61	35	3
Nouveau-Brunswick			
Grandes régions urbaines	56	38	5
Petites régions urbaines	61	38	F
Régions rurales	64	33	3
Québec			
Grandes régions urbaines	27	66	6
Petites régions urbaines	27	66	6
Régions rurales	28	67	5
Ontario			
Grandes régions urbaines	45	48	6
Petites régions urbaines	56	41	2
Régions rurales	58	38	3
Manitoba			
Grandes régions urbaines	39	52	7
Petites régions urbaines	52	42	6
Régions rurales	58	39	3
Saskatchewan			
Grandes régions urbaines	41	52	7
Petites régions urbaines	49	46	F
Régions rurales	62	34	4
Alberta			
Grandes régions urbaines	45	49	5
Petites régions urbaines	50	45	4
Régions rurales	57	38	3
Colombie-Britannique			
Grandes régions urbaines	39	52	8
Petites régions urbaines	54	40	6
Régions rurales	58	38	4

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

Note : La catégorie « Aucune opinion » n'est pas indiquée.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2004.

Centre canadien de la statistique juridique

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6, au 613-951-9023 ou au numéro sans frais 1-800-387-2231.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Diffusion de *Juristat* récents

N° 85-002-X au catalogue

2004

- Vol. 24, n° 9 Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2002-2003
- Vol. 24, n° 10 Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2002-2003
- Vol. 24, n° 11 Les services aux victimes au Canada, 2002-2003
- Vol. 24, n° 12 Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 2003-2004

2005

- Vol. 25, n° 1 Les enfants et les jeunes victimes de crimes avec violence
- Vol. 25, n° 2 Le retour aux services correctionnels après la mise en liberté : profil des adultes autochtones et non autochtones sous surveillance correctionnelle en Saskatchewan de 1999-2000 à 2003-2004
- Vol. 25, n° 3 Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2003-2004
- Vol. 25, n° 4 Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 2003-2004
- Vol. 25, n° 5 Statistiques de la criminalité au Canada, 2004
- Vol. 25, n° 6 L'homicide au Canada, 2004
- Vol. 25, n° 7 La victimisation criminelle au Canada, 2004
- Vol. 25, n° 8 Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2003-2004

2006

- Vol. 26, n° 1 Infractions contre l'administration de la justice, 1994-1995 à 2003-2004
- Vol. 26, n° 2 Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2003-2004
- Vol. 26, n° 3 La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada
- Vol. 26, n° 4 Statistiques de la criminalité au Canada, 2005
- Vol. 26, n° 5 Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2004-2005
- Vol. 26, n° 6 L'homicide au Canada, 2005
- Vol. 26, n° 7 Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis : une analyse des données de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, 2003-2004 à 2004-2005

2007

- Vol. 27, n° 1 Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004
- Vol. 27, n° 2 Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2004-2005